Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501786-20260409-DEL_29DU090426-DE

COMMUNE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

Année 2026 – N°2026-29

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur BARBETTE Olivier, Maire, après convocation en date du 3 avril 2026, adressée individuellement par voie dématérialisée à chacun des membres.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers municipaux présents : 18

18 Présents : BARBETTE Olivier (Maire), MARCHAND Sébastien, CHYRA Sarah, JOULAUD Hélène, BADIER David (adjoints), DENIEL Michel, FEON Joël, GODARD Pierre, GELEBART Pascale, GAUTTIER Tiphaine, COURTOIS Karine, BEAUVISAGE Florent, BODIN Aurélie, TROPÉE Virginie, BAGUET Sébastien, FERRIERE Nicolas, FAUSTIN Céline, DUPETITPRE Alicia

1 Absent excusé : HALLOUX Christophe

1 Procuration : HALLOUX Christophe a donné procuration à BARBETTE Olivier

Mr Florent BEAUVISAGE a été désigné comme secrétaire de séance.

DEL N°2026-29 : DESIGNATION DU REFERENT SECURITE ROUTIERE

Nomenclature : 5.3

Considérant que l'Etat incite les collectivités territoriales à nommer un Élu Correspondant Sécurité Routière dans chaque collectivité. Celui-ci est le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la Sécurité Routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de désigner **Mr BARBETTE Olivier** en tant que référent sécurité routière

✓ **VOTE** ***(à main levée)***

En exercice	19	**POUR**	**19**
Présents	18	**CONTRE**	**0**
Procurations	1	**ABSTENTION**	**0**
Pris part au vote	19	**TOTAL**	**19**

Le registre dûment signé.
Pour extrait conforme.
Le Maire (O. BARBETTE)

MAIRIE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE